

Avis adopté

Séance plénière du 14 juin 2023

Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

Déclaration du groupe CGT

Cet avis, suite à une saisine gouvernementale sur le pacte agricole, manque clairement d'ambition. C'est pourquoi la CGT s'est abstenue.

En effet, certaines préconisations trouveraient un sens si les rapports de force étaient modifiés amenant un véritable changement de modèle au travers d'un Pacte agricole non assujéti à une domination capitaliste où les intérêts privés et la spéculation restent la règle au détriment des conditions de vie et de travail des travailleurs de la terre, de la population, de l'environnement. Cet avis arrive dans un contexte où les prix alimentaires explosent (+18,6 % en un an), la misère s'accroît.

En effet, nous considérons que les évolutions de la PAC ont détruit pan par pan notre indépendance nationale.

Bien que multiséculaire l'agriculture est toujours une activité singulière. Les décennies de politiques libérales portées et plébiscitées par l'Union européenne et l'entrée de plein pied de l'agriculture, secteur vital, dans l'OMC depuis plus de 20 ans n'ont pas fait progresser la situation alimentaire mondiale, bien au contraire. En effet, la dérégulation et la libéralisation des marchés agricoles poursuivies par l'OMC et les divers traités de libre échange participent de la spéculation sur les produits agricoles et alimentaires, de la marchandisation et de l'accaparement des terres. Face aux dérèglements climatiques, le monde a besoin de paix, de solidarité, d'un nouvel ordre international fondé sur de nouvelles coopérations mutuellement avantageuses.

L'agriculture française doit être une agriculture productrice, en capacité de répondre aux besoins alimentaires de la population en quantité et en qualité, respectueuse de l'environnement et soucieuse de sauvegarder les ressources naturelles. Cet enjeu nécessite une planification se traduisant par une relocalisation des productions agricoles et des industries alimentaires. La socialisation croissante des activités productives agricoles fonde les conditions objectives d'un nouveau stade de développement d'une société respectant les réalités nationales, intégrant de nouvelles formes collectives de propriété et d'exploitation de la terre, d'utilisation des moyens de production, du travail, permettant la coopération entre producteurs, travailleurs agricoles, salariés ou non. Notre pays doit se ressaisir de la maîtrise de sa politique agricole et alimentaire afin de garantir sa souveraineté et son indépendance en matière alimentaire. La question de l'appropriation sociale et collective d'un secteur aussi vital que nos terres agricoles, notre alimentation aurait du être posée dans cet avis.